

Informations utiles sur les marchés de terroirs et le Marché des Halles

LES MARCHÉS DE TERROIRS SONT DE RETOUR

Les marchés de terroirs se réinstalleront comme à l'accoutumée : tous les premiers mercredis du mois Place Danièle-Cousu (quartier des Marots) et tous les troisièmes mercredis du mois Place Jean-Macé (quartier Jules-Guesde). Voici les prochaines dates à retenir :

o 20 janvier : marché des Marots

o 3 février : marché des Marots

o 17 février : marché Jules-Guesde

o 3 mars : marché des Marots

o 17 mars : marché Jules-Guesde

ADAPTATION DES HORAIRES

DU MARCHÉ DES HALLES

Afin de respecter le couvre-feu en vigueur, le Marché des Halles adapte ses horaires comme suit à compter de demain, samedi 16 janvier :

o Lundi : 8h-13h

o Du mardi au jeudi : 8h-13h ; 14h30-18h

o Vendredi et samedi : 7h-18h sans interruption

o Dimanche : 9h-13h

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr